



Chorale du collège 2023-24

publié le 22/09/2023

Tu aimes chanter ? Rejoins la chorale du collège René Caillié !

A partir de ce mardi 25 septembre, redémarre l'option facultative de chant choral. C'est une séance par semaine le mardi de 12h15 et 13h15 en salle de musique. Le jour de la chorale, le choriste est prioritaire au self-service.

Si cette activité fait travailler la voix, elle permet de découvrir une nouvelle palette de chants, de favoriser les échanges entre les élèves ainsi qu'avec l'extérieur. C'est aussi l'occasion pour chacun de prendre confiance en soi, de se responsabiliser pour un projet collectif et de vivre des moments partagés, plaisants au collège. Cette année, nous préparons un répertoire commun avec plusieurs collèges du sud des Deux-Sèvre, ce qui donnera lieu à un concert commun au Moulin du Roc de Niort, avec l'accompagnement de musiciens.

Pour 2023-24, le tour de chant « Coups de cœur » va parcourir un répertoire varié de chansons à la manière des souvenirs que l'on parcourt.

En 3ème, tu as la possibilité de présenter le projet Chorale à l'oral du DNB. Cette option te permet de valider les compétences associées à l'option facultative de chant choral (engagement, autonomie et progression au sein de la chorale durant l'année). Pour les élèves en cycle 4 (5ème, 4ème, 3ème), ces compétences contribuent à des points supplémentaires comptabilisés pour le Brevet des Collèges.

M. Debrus, professeur d'Education Musicale et de Chant Choral



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.